



## Recupération frais club sportif

-----  
Par MissA

Bonjour,

J'ai fait partie d'un club en tant que licencié et bénévole pour diverses tâches pendant plusieurs années. Pour le club puisse s'agrandir et permettre aux licenciés une meilleure pratique, j'ai avancé plusieurs achats pour du matériels. Le président s'étant engagé à me rembourser mensuellement.

A ce jour, la somme n'a pas été remboursée complètement et les mensualités se sont arrêtée. Je n'ai pas pensé à l'époque à faire une reconnaissance de dette écrite car l'entente entre le président et moi-même était amicale. Je ne fais plus partie de ce club aujourd'hui, mes enfants le sont toujours.

Quelle article de loi/quelle procédure puis-je engager pour récupérer cette somme qui est d'environ de 1600? ?

En vous remerciant

A.D